



Conception des aménagements cyclables : développer la pratique du vélo au quotidien dans les territoires urbains et ruraux

Présentation

Formation proposée exclusivement aux élus locaux !

Pour accompagner les territoires dans la conception de leurs aménagements cyclables, à la fois technique et réglementaire, cette formation englobe toutes les dimensions liées à la cyclabilité d'un projet d'aménagement et vise à relever les défis qu'impose l'insertion d'un itinéraire cyclable en ville et plus particulièrement en territoire peu dense.

Objectifs

- S'approprier la notion de cyclabilité comme cadre de réflexion général pour la conception des itinéraires cyclables ;
- Connaître la réglementation applicable aux aménagements cyclables ;
- Se familiariser avec l'outil incontournable du plan de circulation ;
- Maîtriser les principales recommandations techniques pour la conception des aménagements cyclables ;
- Intégrer à ses automatismes de travail une méthode favorisant cohérence et continuité du réseau cyclable.

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Réaliser et analyser un plan de circulation ;
- Concevoir et gérer un aménagement cyclable (déplacement, revêtement, stationnement, etc.) ;
- Appliquer les recommandations techniques et réglementaires pour son aménagement cyclable.

Organisation de la formation

Formation dispensée en présentiel (2 journées de 7 heures, soit 14 heures).

Le programme croise aspects techniques, réglementaires, retours d'expérience, mise en situation avec des quizz et travail sur un cas d'application. Une séquence immersive à vélo électrique est programmée le premier jour.

Des temps d'échanges et de discussions seront proposés tout au long de la formation. Les supports de formation seront mis à disposition des stagiaires.

Modalités d'évaluation

Les attentes des inscrits seront recueillies en début de formation. Une évaluation individuelle détaillée sera diffusée à la fin de la formation.

Un temps de bilan collectif viendra clôturer la session.

Admission

Droits d'inscription

1200 € / personne

Infos pratiques

> **Composante(s)** : UFR Sciences Sociales, Service Formation Continue et Alternance

> **Modalité d'enseignement** : Formation continue